

**Assemblée Générale (AG) du vendredi 02 décembre 2022**

**Compte-rendu**

- 1 - Mot de bienvenue du Président
- 2 - Intervention de la Direction de l'ILL
- 3 - Rapport moral du Président (Michel Mollier)
- 4 - Rapport sur les activités 2022 par le secrétaire (C Brisse)
- 5 - Rapport financier du Trésorier (Guy Bonnet)
- 6 - Quitus des rapports moral et financier
- 7 - Point sur le site web
- 8 - Compte rendu mutuelle
- 9 - Cotisations 2023
- 10 - Présentation des propositions d'activité pour 2023
- 11 - Renouvellement des membres du conseil d'administration
- 12 - Divers

## 1 - Mot de bienvenue du Président

Merci à tous pour votre nombreuse présence. Nous sommes heureux de pouvoir nous retrouver aujourd'hui depuis notre dernière AG du 26 novembre 2021.

Depuis mars 2020, nous avons arrêté toutes nos activités, nos réunions et annulé toutes les manifestations programmées jusqu'à cette année qui marque un redémarrage. (Reste le contentieux en cours avec Syltours le voyageur pour la Roumanie.)

Cette année, nous n'avons toujours pas obtenu l'autorisation de nous rassembler à l'ILL. Maintenant que la ZAC (Zone d'Accès Réglementé) est en application, nous n'avons plus accès à l'amphithéâtre de l'ILL 4. C'est pourquoi nous sommes réunis ici aujourd'hui. Nous ne savons toujours pas dans l'avenir comment nous pourrions nous organiser pour nos futures AG à l'ILL. La question va également se poser pour organiser nos départs d'excursions à partir de l'ILL et nous avons fait en septembre une première expérience pour une sortie à la journée.

Merci à Jérôme Estrade qui s'est rendu disponible encore cette année pour être avec nous ce soir.

Pour que notre AG soit conforme, nous devons être 25% de nos adhérents présents ou représentés. Suite au pointage effectué nous sommes 50 dans la salle dont 37 votants et 13 conjoints et nous avons 32 pouvoirs. Le quorum est de  $185 : 4 = 46$ , avec les pouvoirs nous sommes 69, nous pouvons donc valablement délibérer.

Depuis notre dernière AG de novembre 2021, et dans cet ordre chronologique, nous avons hélas perdu une de nos adhérentes fidèles : Pierrette CHENEVAS, et douze de nos anciens collègues : Claudette RICE – Jean BLETRY – Heinrich WALTER – Erika LANDER – Hanu MUTKA – Jean CHATOUX – Christian JANOT – Jacques VILLAIN – Phillipe NOZIERES – Friedrich GONNENWEIN – Anton AXMAN et André MICHAUDON. Nous venons également d'apprendre aujourd'hui le départ de Michael STEINER, physicien sur IN2 à l'époque du démarrage du RHF.

Nous avons une pensée pour eux et pour leurs familles.

Nous sommes maintenant moins nombreux que lors des dernières AG où jusqu'à 78 participants étaient inscrits avant la Covid. La crise sanitaire est probablement la cause principale de cette diminution de la participation ?

Après notre AG, nous avons prévu, notre repas dans cet hôtel qui nous accueille pour les 50 participants qui se sont inscrits.

Je remercie encore Jérôme Estrade qui a bien voulu accepter notre invitation. Je vais maintenant lui passer la parole pour qu'il nous fasse part de l'activité et des difficultés de l'ILL rencontrées cette année, mais aussi des perspectives plus optimistes pour l'avenir.

## **2 – Intervention de la Direction de l'ILL**

Monsieur Estrade, chef de la Division réacteur représentant la direction, nous commente son diaporama (joint en annexe dans la page CR-AG) et répond très courtoisement aux questions de l'auditoire sur l'exercice passé et les orientations à venir. Nous l'en remercions.

## **3 - Rapport moral du Président (Michel Mollier)**

### **Effectifs**

Comme indiqué au début de notre AG nous sommes actuellement 185 adhérents "à jour de leur cotisation". Avec l'âge, certains oublient de payer leur cotisation, et d'autres la payent 2 fois ? Mais notre secrétaire est très rigoureux et dans ce cas-là nous n'encaissons qu'une fois.

### **Activités de notre Conseil d'Administration**

Nous sommes 15 représentants dans le Conseil d'Administration de notre Association.

Le bureau après l'AG du 26 novembre 2021 a été mis en place. Il est composé de :

Michel Mollier, Auguste Morizur, Christian Brisse, Henri Fumat, Guy Bonnet et Christian Barbe.

Les autres membres du CA sont :

Marcello Brancaléone, Ariel Brun, Henri Fertey, Marie-Claude Filhol, Véra Gontier, Phillippe Gosseries, Georges Le Lan, Paul Martin et Jean-Jacques Tschofen.

Vous êtes tenus régulièrement informés de nos travaux et de nos débats depuis notre dernière AG même si notre activité est un peu au ralenti.

Nous avons tenu 4 Conseils d'Administration depuis notre dernière AG et les points principaux traités cette année ont été les suivants :

- Nous organiser pour garder le contact avec nos adhérents.
- Suite à l'annulation de notre voyage en Roumanie nous avons été dans l'obligation d'engager et de poursuivre la procédure envers l'agence Syltours qui ne voulait pas nous rembourser l'acompte de 9600 €uros versé par les participants inscrits.
  - Une audience au tribunal de Nanterre devait avoir lieu le 30 novembre 2021, elle a été reportée au 05 avril 2022.
  - Depuis le jugement a de nouveau été reporté à la demande de la société Syltours au 06 septembre 2022.
  - A cette date, une nouvelle demande de report a été faite par la société Syltours et le jugement a enfin eu lieu le 08 novembre 2022.
  - Le jugement est actuellement en délibéré, et nous devrions avoir les attendus du tribunal de Nanterre le 10 janvier 2023.
- Le suivi avec nos représentants de la Mutuelle qui sont Guy Bonnet, Jean-Jacques Tschofen et Marcello Brancaléone.
- La mise à jour et le suivi de notre site web qui reposent maintenant sur Alain Filhol et Christian Brisse suite aux décès de Jean-Claude Jasseron et de Roland May. Nous lançons

donc de nouveau un appel pour que quelques personnes qui ont quelques compétences puissent venir nous aider.

- Nous avons envisagé la refonte de notre site Web, mais pour le moment, cela reste toujours un projet.
- L'organisation de notre AG annuelle ne peut plus avoir lieu à l'ILL. Nous n'avons plus d'accès à l'amphithéâtre d'ILL 4 avec la création de la ZAC (Zone d'Accès Contrôlée). Pour le moment nous ne pouvons pas nous réunir à l'ILL même hors de la ZAC.
- Nous espérons pouvoir bientôt nous réunir pour nos Conseils d'Administration dans les locaux du CSE.

### **Budget de notre Association**

Notre trésorier Guy Bonnet vous fera part de notre situation budgétaire qui est satisfaisante car nos dépenses ont été minimales ces 2 dernières années.

Bien que nous n'ayons pas, pour le moment, de nouvelles perspectives pour augmenter notre Budget, nous n'avons pas retenu cette année une augmentation de la cotisation. Nous vous proposerons donc de la maintenir à 18 €uros par adhérent.

### **Relations avec le CSE**

Un grand merci aux élus du CSE qui pensent à leurs aînés et qui nous ont accordé en 2022 une subvention identique à 2021 de 7500 €uros.

Notre représentant au CSE, Thierry Illy, ne peut pas pour des raisons de disponibilité être avec nous aujourd'hui. Il m'a demandé de l'excuser et il vous transmet ses meilleures salutations et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. (Il a été réélu au sein du nouveau CSE.)

Nous pensons toujours que la subvention accordée chaque année par le CSE mérite d'être encore revalorisée, car cela n'a pas été le cas depuis une dizaine d'années, et en plus le nombre de nos adhérents a fortement augmenté pendant cette même période. Si on fait le rapport de la subvention allouée par rapport au nombre de nos adhérents cela représente 40 €uros par adhérent, sans compter les conjoints. Vous comprendrez qu'avec cela, on ne peut financer que très peu les activités que nous proposons et que nous allons pouvoir reprendre après ces deux années de pandémie car elles avaient avant beaucoup de succès.

Je pense que lorsque nos anciens collègues vont nous rejoindre ils vont découvrir une très grande différence de participation de notre association par rapport à celle dont ils bénéficient actuellement avec leur CSE !

Un grand merci aux secrétaires du CSE qui nous aident dans la gestion pour la relation avec nos adhérents.

## **4 - Rapport sur les activités de l'année écoulée par le secrétaire C.Brisse**

Cette année aura encore été marquée par les séquelles de la Covid 19 qui fut une catastrophe pour le tissu associatif : interdictions puis restrictions de sortie, masques dans les transports, isolement souhaitable pour limiter la propagation du virus, interdiction de nous réunir comme avant en salle du CSE, sérieuses réserves (compréhensibles) pour participer à des sorties communes en car... Toutes les associations n'auront peut-être pas survécu !

Pour notre part, notre activité en a été très affectée :

- Notre conseil d'administration ne s'est réuni que 4 fois au lieu des 6 ou 7 habituelles et vous en avez été informés rapidement.
- Il nous a fallu trouver une solution de repli pour nous réunir en attendant de pouvoir retourner au CSE. Le relais de Sassenage nous met à disposition les salles et l'infrastructure (wifi, grand écran, ....)
- Une seule sortie a été réalisée cette année au lieu des 3, 4 ou 5 voyages/sorties habituels !
- Le vendredi 23 septembre 2022, nous nous sommes retrouvés 39 au lieu de 49, comme initialement prévu, au lac du Monteynard pour une mini croisière, puis au restaurant et à bord du petit train de La Mure. En effet, entre la naissance du projet et sa réalisation, il s'écoule plusieurs mois et à nos âges des aléas de santé peuvent intervenir entre-temps. Sinon la journée s'est bien passée et il nous tarde de reprendre notre rythme d'avant Covid !
- La décision a été prise de rayer des listes celles et ceux qui manifestement ne répondaient à aucune sollicitation depuis plusieurs années. Notre nombre a donc chuté à 185 à ce jour mais, même si toutes et tous ne participent pas par leur présence physique, toutes et tous nous suivent "informatiquement" par la messagerie et le site et s'acquittent de leur cotisation ! Les adhérents restant se sentent "concernés".
- L'accès habituel au réacteur ne sera plus pour nous qu'un souvenir tant les restrictions se sont renforcées ! Il y aura bientôt des gardes armés.
- Nous suivons toujours de près les décisions de la mutuelle et donc n'hésitez pas à nous contacter en cas de problème. C'est un aspect important, pour nous tous, de notre activité.

Je vous remercie de votre attention !

## **5 - Rapport financier du Trésorier (Guy Bonnet)**

Notre trésorier nous commente en direct les tableaux Excel présentés sur écran et joints après le compte rendu puis répond aux questions. Comme l'an dernier, cet exercice est exceptionnel pour cause de pandémie de la Covid 19. Perdure le problème du contentieux avec le voyageur Syltours pour la Roumanie. Des sommes conséquentes y sont engagées.

## **6 - Quitus des rapports moral et financier**

Les votes du rapport moral puis financier sont adoptés à l'unanimité.  
Aucune voix contre, aucune abstention.

## **7 - Point sur le site web**

Comme dit par Michel dans le rapport moral la refonte du site web a été différée et les décès de Roland May et Jean Claude Jasseron nous ont laissés dans une situation délicate. Un appel est lancé aux bonnes volontés, si possible compétentes en informatique.

## **8 - Compte rendu mutuelle**

Marcello Brancaléone commente l'exercice passé et les perspectives à venir dans les deux documents diffusés sur écran et joints après le compte rendu. Une discussion s'en est suivie.

## **9 - Cotisations 2023**

La décision a été proposée et acceptée par l'assemblée de maintenir à la valeur actuelle de 18 € la cotisation annuelle.

## **10 - Présentation des propositions d'activité pour 2023**

Henri Fumat nous proposera pour 2023 un voyage en France compte tenu des incertitudes encore présentes de la pandémie. Il s'agira probablement de la route des vins (mais pas que !) : Bourgogne, Champagne, Alsace et découverte des régions.  
Vous en serez bien sûr prévenus dès que possible avec toute la documentation (PDF..)  
Nous espérons vivement reprendre dès que possible le rythme de croisière de nos activités passées.

## **11 - Renouvellement des membres du conseil d'administration**

Une seule proposition de rejoindre le conseil d'administration nous est parvenue, celle de Brigitte Aubert. Comme plusieurs de nos membres ont des soucis de santé et/ou pensent se retirer prochainement compte tenu de leur âge, il a été décidé que Brigitte nous rejoindrait sans pour autant nous séparer d'un membre. Ainsi la transition sera meilleure et nous serons donc seize quelques temps.

## **12 - Divers**

Une ultime discussion à "bâtons rompus" a clos notre assemblée et un apéritif fut offert avant de passer à table.

# ARILL

# Association des Retraités de l'ILL

Rapport financier du 25 novembre 2021 au 23 novembre 2022

COMPTE COURANT		Recettes	Dépenses
<b>Solde 2021</b>		<b>3 058,03 €</b>	
Repas A.G. 2021 : 50 x 20 €	1 000,00 €	Repas A.G. 2021	1 918,00 €
		Pourboire	50,00 €
Cotisations : 143 x 18 €	2 574,00 €	Carte de dépôt + banque en ligne	95,16 €
		Site Internet	8,39 €
Dotation C.E. 2022	7 500,00 €	Divers fournitures	64,30 €
		Assurance	196,77 €
Contribution membres CA - 06 Avril 2022	130,00 €	Dépenses CA 06 Avril 2022	501,70 €
Contribution membres CA - 07 Juin 2022	230,00 €	Dépenses CA 07 Juin 2022	678,00 €
Contribution membres CA - 13 Septembre 2022	150,00 €	Dépenses CA 13 Septembre 2022	626,00 €
Contribution membres CA - 07 Novembre 2022	190,00 €	Dépenses CA 07 Novembre 2022	554,00 €
<b>Sous total</b>	<b>14 832,03 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>4 692,32 €</b>
<b>Dossier SYLTOURS Roumanie</b>		Remboursement par ARILL : 31 x 100 €	3 100,00 €
<b>Sortie Jean BEAUMONT</b>		Acompte PERRAUD	1 000,00 €
<b>Train de La Mure ( 40 X 48 )</b>		Solde PERRAUD	3 080,00 €
	1 920,00 €	Remboursements ( 40 X 9 )	360,00 €
		Pourboire	30,00 €
<b>Sous Total</b>	<b>1 920,00 €</b>	<b>Sous Total</b>	<b>4 470,00 €</b>
<b>Sortie Jean Beaumont Subvention de l' ARILL</b>		2 550,00 €	
<b>Totaux</b>	<b>16 752,03 €</b>		<b>12 262,32 €</b>
<b>SOLDE au 21 Novembre 2022</b>		<b>4 489,71 €</b>	
<b>LIVRET BLEU</b>			
Solde au 25 Novembre 2021		20 700,00 €	
Intérêts 2021		66,31 €	
<b>SOLDE au 20 Novembre 2022</b>		<b>20 766,31 €</b>	

Guy BONNET

22 novembre 2022

# **Association des retraités de l'I.L.L.**

**Prévisions de budget pour l'année 2023**

Hors dossier SYLTOURS

<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>		<b>Suggestions</b>
Cotisations	2 574,00 €	Frais de gestion	100,00 €	
Subvention CSE	7 500,00 €	Assurance	200,00 €	
Solde compte courant 2022	4 489,00 €	Frais Assemblée Générale	2 000,00 €	
Solde Livret Bleu	20 766,00 €	Frais organisation Conseil d'Administration	1 500,00 €	
		Divers	400,00 €	
		1 Grand voyage	8 000,00 €	Bourgogne , Champagne , Alsace
		Sortie Musée à la journée	1 500,00 €	Visite d'un centre de tri ou Aquapole.
		Sortie 1 ou 2 jours	2 500,00 €	
		Sortie JEAN BEAUMONT	2 500,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>35 329,00 €</b>		<b>18 700,00 €</b>	

Le 26 Novembre 2022

Guy BONNET



**COTISATIONS MUTUELLE ILL  
INFORMATIONS**

Eric MALOSSANNE nous a informés, au nom de la Direction de l'ILL, qu'un appel d'offres avait été lancé pour trouver un assureur pour le contrat de prévoyance des actifs (ce qui ne concerne pas les retraités), et également challengé les prestataires sur le contrat de santé avec les mêmes garanties qu'aujourd'hui. Il ressort de cet appel d'offres deux prestataires : ANIPS et KLESIA, qui répondent aux attentes, pour la prévoyance mais également sur la partie santé nous concernant. Après consultation du Comité de pilotage, il a unanimement été décidé de choisir l'assureur ANIPS pour le contrat de prévoyance, et également de rester avec ANIPS sur la partie santé. ANIPS maintiendra les taux actuels pour les 2 années à venir (2023 et 2024). Le gestionnaire actuel des dossiers "GENERATION", ne changera pas.

A noter que les représentants de l'ARILL n'ont pas été invités à ce Comité de pilotage.

Renseignement pris, le document transmis par VERLINGUE (voir pièce jointe) permet de se faire une opinion sur l'évolution du ratio des dépenses de santé. Ainsi le résultat technique global sur les 3 dernières années s'élève à 98,4 %, y compris le forfait patientèle et la contribution Covid. A noter la forte volatilité des résultats techniques, avec une accélération des dépenses en 2022. La première page du document VERLINGUE présente les éléments techniques de **la tendance de l'évolution des ratios pour la période janvier - août 2022** (voir ci-après). Le relevé technique et les ratios 2022 seront présentés lors du Comité de pilotage qui sera convoqué en avril/mai 2023. Le risque d'une forte évolution à la hausse n'est pas nul.

**Tendance ratios** pour janvier - août 2022 : Global => 102,70 % - Actifs => 95,60 % - Retraités => 113,90 %.

La page 40 du même document présente l'évolution des remboursements Retraités, pour la période janvier - août 2022, ainsi qu'à la page 44, l'évolution des remboursements Actifs et Retraités pour la période janvier août 2022 => hausse de la consommation de 8,1%, à effectif constant et comparé aux dépenses de 2021.

Pour rappel, les taux de cotisations pour les Retraités sont les suivants, le montant du PMSS 2022 étant de 3 428 €.

Isolé 3,65% + 0,13% si sur complémentaire

Couple 5,62% + 0,19% si sur complémentaire

Famille 7,11% + 0,25% si sur complémentaire

**Les cotisations 2023 seront impactées à la hausse** du fait de la modification du montant du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale, qui devrait augmenter de 6,9 % au 1er janvier prochain, ce qui sera confirmé fin 2022. Pour rappel, le PMSS est resté stable pour la période entre 2020 et 2022.

Compte tenu de l'ensemble de ces informations, la Direction de l'ILL a signalé qu'il n'était pas prévu une autre réunion du Comité de pilotage d'ici la fin de l'année. La prochaine réunion du Comité de pilotage devrait avoir lieu au début du 2ème trimestre 2023 et nous devrions y être cette fois invités.

Pour mémoire, le montant des cotisations 2022 des Retraités sont indiqués ci-dessous. Celles prévues pour 2023 sont **données pour information** et calculées à partir du PMSS estimé pour 2023. Les montants seront confirmés en temps utile.

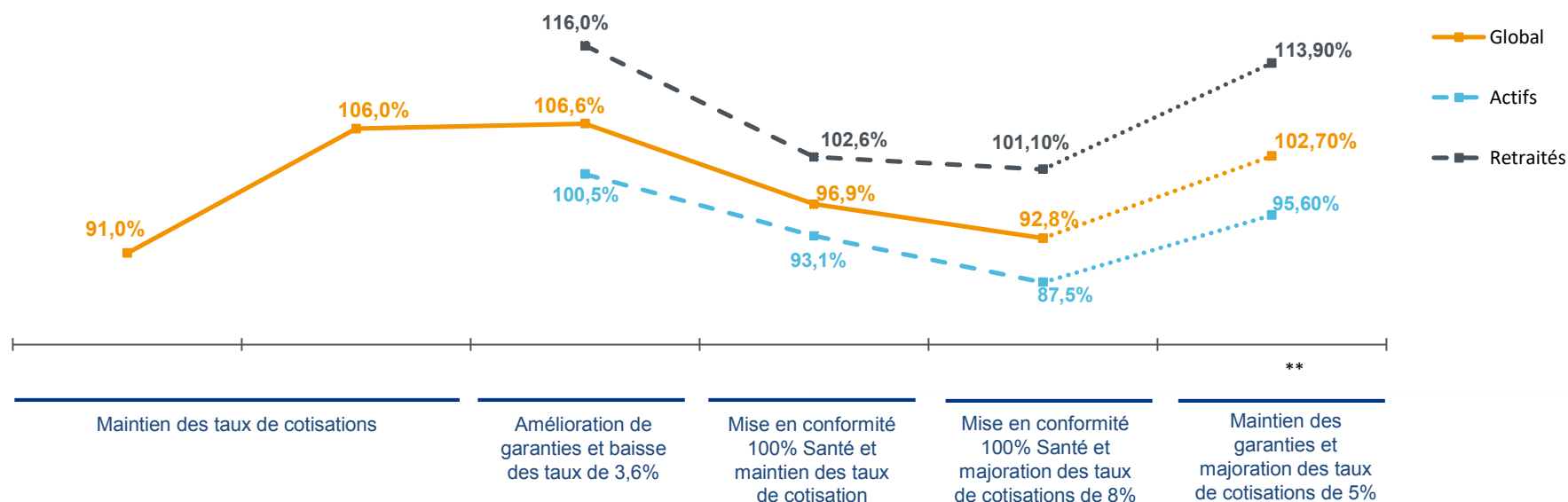
Cotisations 2022		%	Montant	% surcomplémentaire	Montant	Montant mensuel base + surcomplémentaire	
PMSS	3 428,00 €	Isolé	3,65	125,12 €	0,13	4,46 €	129,58 €
		Couple	5,62	192,65 €	0,19	6,51 €	199,17 €
		Famille	7,11	243,73 €	0,25	8,57 €	252,30 €
PMSS 2023 (à confirmer)	3 664,53 €	Augmentation =>	6,90				
		Isolé	3,65	133,76 €	0,13	4,76 €	138,52 €
		Couple	5,62	205,95 €	0,19	6,96 €	212,91 €
		Famille	7,11	260,55 €	0,25	9,16 €	269,71 €

# Caractéristiques du régime

Frais de santé

\* Chiffres arrêtés au 31.03.22

## ■ Résultats et faits marquants



→ Un résultat technique au global sur les 3 dernières années à 98,4 % y compris forfait patientèle et contribution Covid

→ Une forte volatilité des résultats techniques, avec une accélération des consommations sur 2022

4

Octobre 2022  
Confidentiel

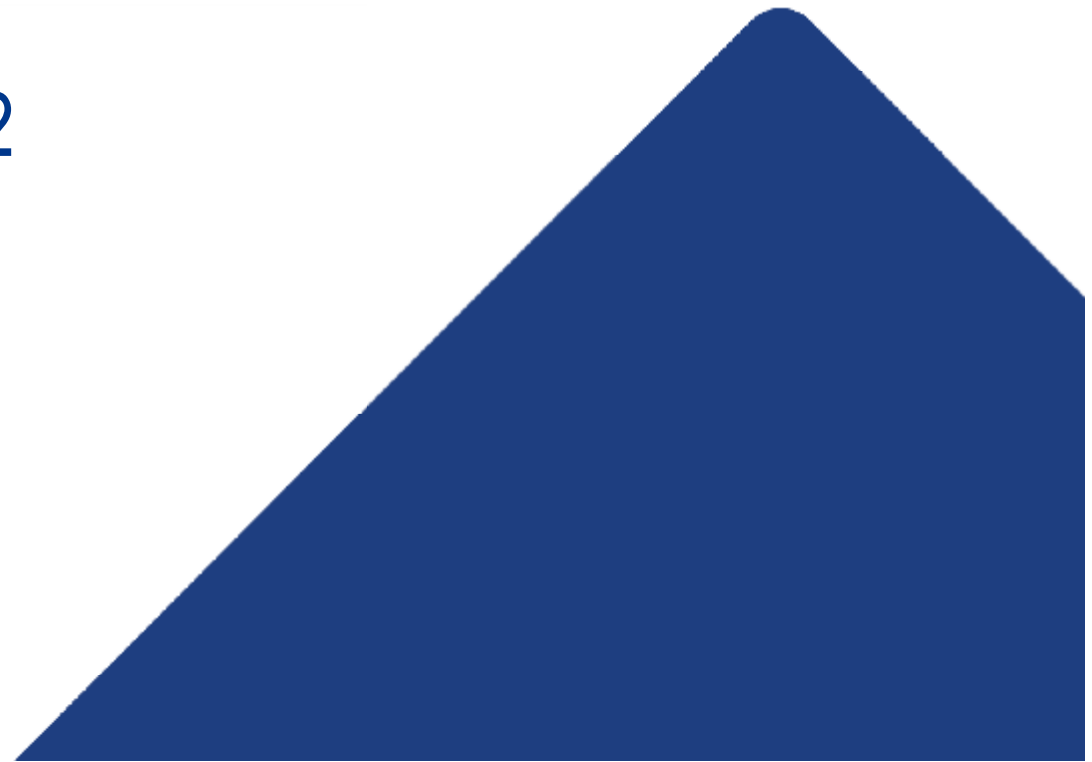
\*\*Tendance arrêtée au 30.06.2022

**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Tendance Frais de santé 2022

32

Octobre 2022  
Confidentiel



# Tendance Frais de santé 2022

## Actifs

33

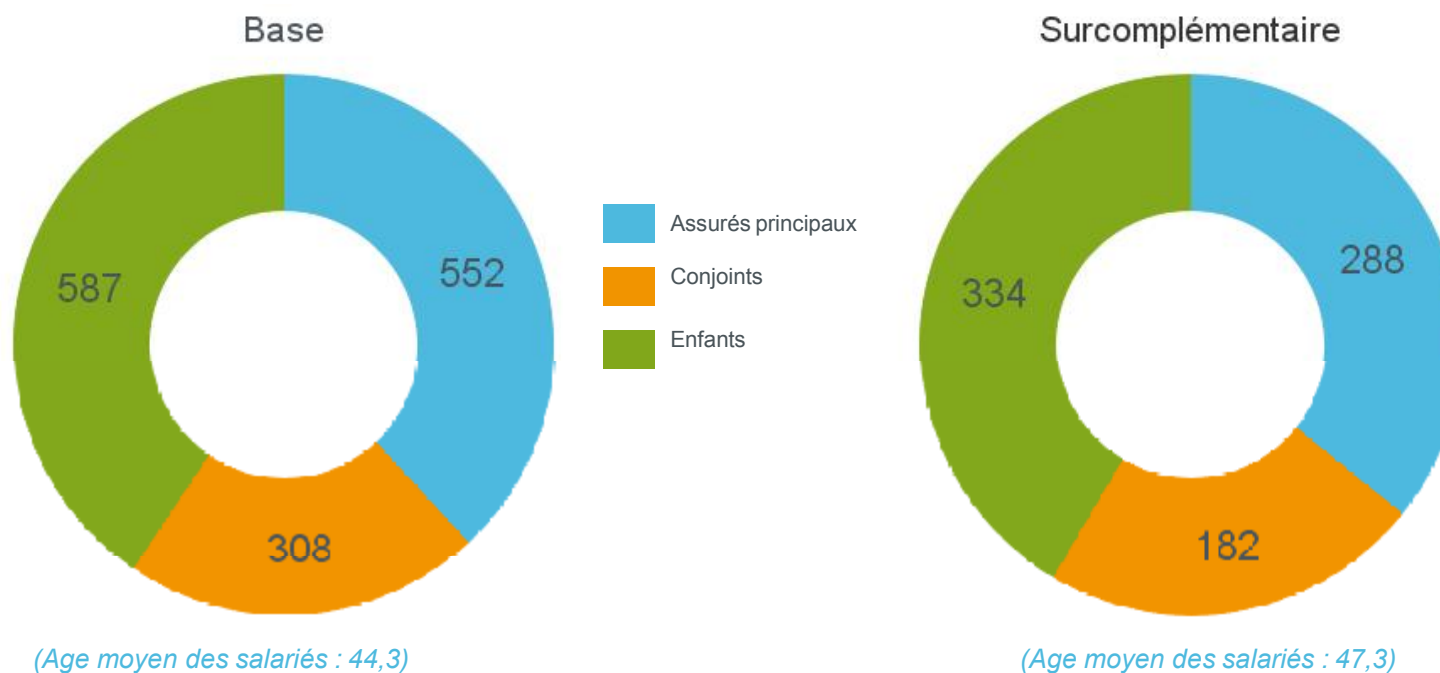
Octobre 2022  
Confidentiel

# Effectif couvert : janvier – août 2022

Actifs

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

1 448 bénéficiaires = 2,6 bénéficiaires par famille



34

Octobre 2022  
Confidentiel

- Un effectif assuré en hausse de 2,4%
- Une surcomplémentaire souscrite par 52% des salariés

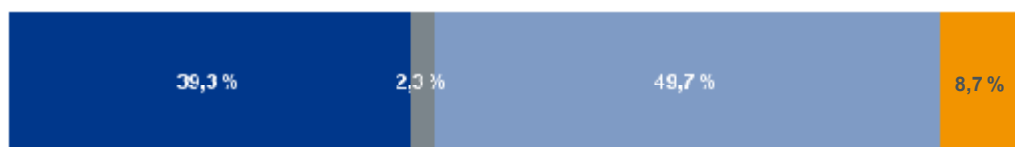
**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Reste à charge moyen : janvier – août 2022

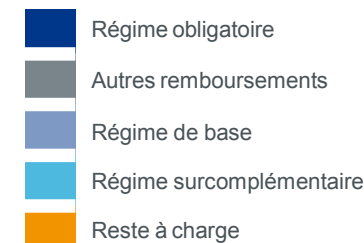
Actifs

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

## ■ Salariés affiliés uniquement au régime de base – Dépenses totales engagées : 285 202 €



## ■ Salariés avec la surcomplémentaire – Dépenses totales engagées : 467 524 €



# Evolution des remboursements : janvier – août 2021 - Actifs

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

		Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2022 à effectif constant	Evolution 2021 - 2022 à effectif constant
SOINS COURANTS	HONORAIRES	32 497 €	35 488 €	35 203 €	+ 8,3 %
	PHARMACIE	26 742 €	31 138 €	30 902 €	+ 15,6 %
	AUTRES SOINS	59 811 €	57 889 €	57 443 €	- 4,0 %
	MEDECINE DOUCE	28 242 €	32 465 €	32 218 €	+ 14,1 %
POSTES SENSIBLES	DENTAIRE	76 045 €	86 335 €	85 679 €	+ 12,7 %
	OPTIQUE	87 956 €	75 501 €	74 878 €	- 14,9 %
	AUTRES PROTHESES	11 511 €	15 494 €	15 376 €	+ 33,6 %
	HOSPITALISATION	30 287 €	43 806 €	43 413 €	+ 43,3 %
<b>TOTAL</b>		<b>353 091 €</b>	<b>378 116 €</b>	<b>375 112 €</b>	<b>+ 6,2 %</b>
<i>Remboursement moyen par famille</i>		<i>644 €</i>	<i>685 €</i>	<i>+ 6,3 %</i>	

→ Une hausse de la consommation de 6,2% à effectif constant

36

Octobre 2022  
Confidentiel

**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Tendance Frais de santé 2022 Retraités

37

Octobre 2022  
Confidentiel

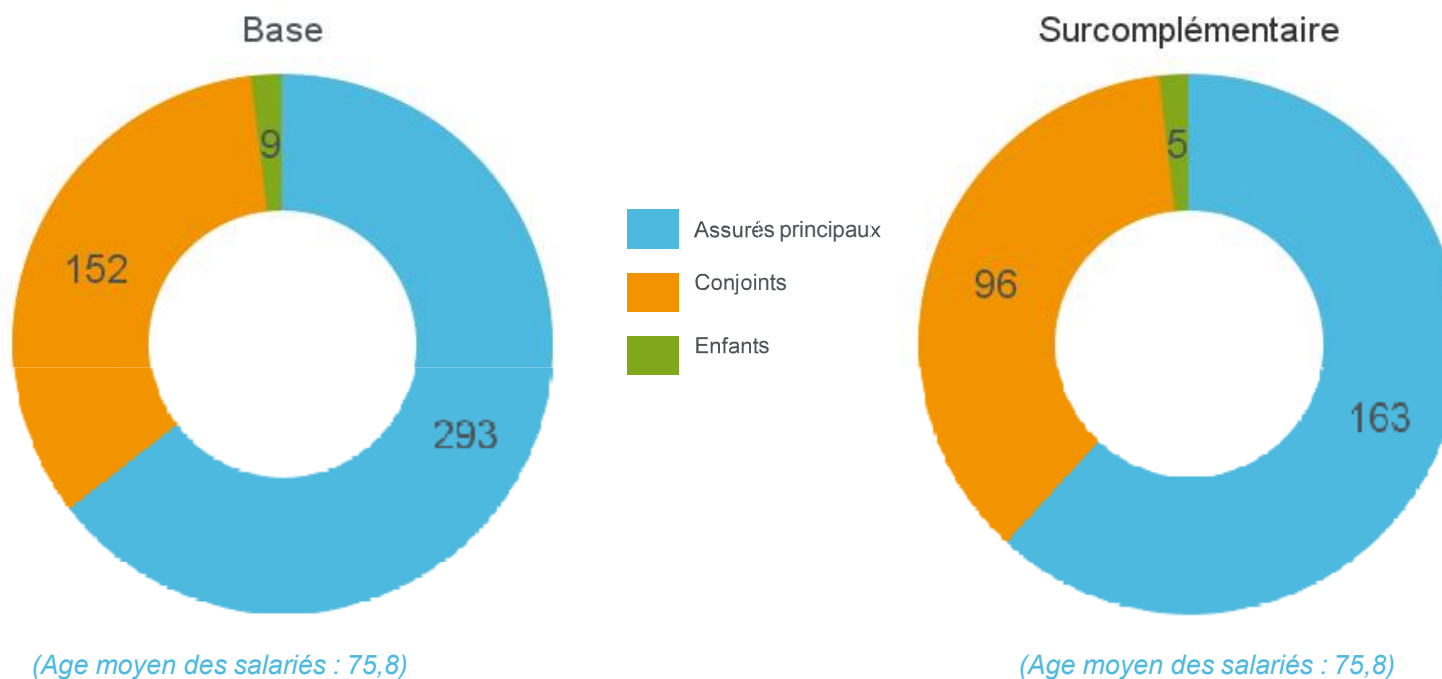


# Effectif couvert : janvier – août 2022

Retraités

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

453 bénéficiaires = 1,5 bénéficiaires par famille



38

Octobre 2022  
Confidentiel

- Un effectif assuré stable (292 retraités en 2021)
- Une surcomplémentaire souscrite par 56% des retraités

**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Reste à charge moyen : janvier – août 2022

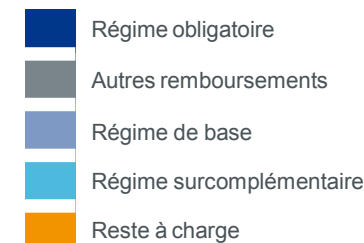
Retraités

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

## ■ Salariés affiliés uniquement au régime de base – Dépenses totales engagées : 178 039 €



## ■ Salariés avec la surcomplémentaire – Dépenses totales engagées : 375 392 €



# Evolution des remboursements : janvier – août 2021 - Retraités

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

		Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2022 à effectif constant	Evolution 2021 - 2022 à effectif constant
SOINS COURANTS	HONORAIRES	16 457 €	17 693 €	17 917 €	+ 8,9 %
	PHARMACIE	30 443 €	30 382 €	30 785 €	+ 1,1 %
	AUTRES SOINS	45 167 €	45 145 €	45 737 €	+ 1,3 %
	MEDECINE DOUCE	8 036 €	8 140 €	8 248 €	+ 2,6 %
POSTES SENSIBLES	DENTAIRE	58 272 €	63 645 €	64 488 €	+ 10,7 %
	OPTIQUE	37 470 €	34 272 €	34 701 €	- 7,4 %
	AUTRES PROTHESES	21 750 €	38 635 €	39 146 €	+ 80,0 %
	HOSPITALISATION	41 825 €	47 503 €	48 107 €	+ 15,0 %
FORFAITS	MATERNITE / CURES THERMALES / FRAIS OBSEQUES	1 014 €	1 476 €	1 496 €	+ 47,6 %
<b>TOTAL</b>		<b>260 434 €</b>	<b>286 890 €</b>	<b>290 624 €</b>	<b>+ 11,6 %</b>
<i>Remboursement moyen par famille</i>		892 €	979 €		+ 10,0 %

40

Octobre 2022  
Confidentiel

→ Une hausse de la consommation de 11,6% à effectif constant

**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Tendance Frais de santé 2022

## Actifs + Retraités

41

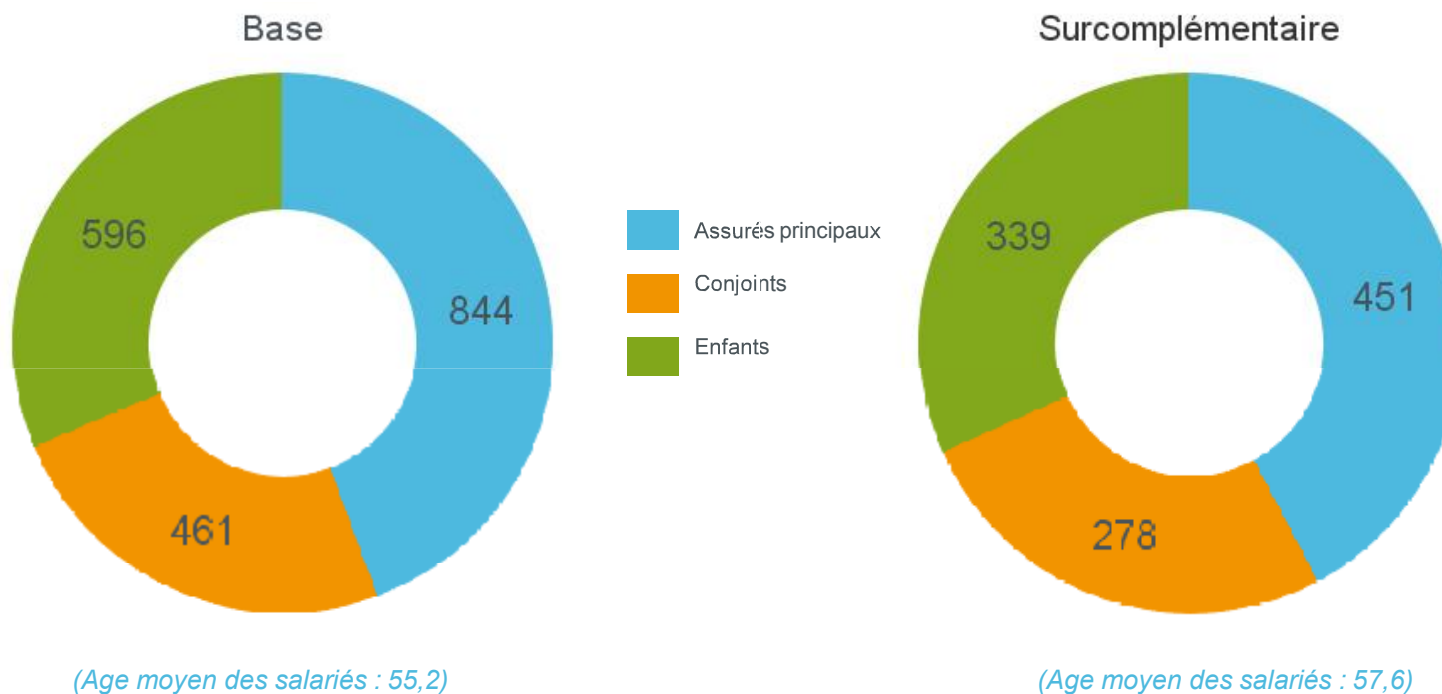
Octobre 2022  
Confidentiel

# Effectif couvert : janvier – août 2022

Actifs + Retraités

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

1 901 bénéficiaires = 2,3 bénéficiaires par famille



42

Octobre 2022  
Confidentiel

**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Reste à charge moyen : janvier – août 2022

Actifs + Retraités

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

## ■ Salariés affiliés uniquement au régime de base – Dépenses totales engagées : 463 241 €



## ■ Salariés avec la surcomplémentaire – Dépenses totales engagées : 842 916 €



# Evolution des remboursements : janvier – août 2021 - Actifs + Retraités

\* Chiffres arrêtés au 31.08.22

		Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2022 à effectif constant	Evolution 2021 - 2022 à effectif constant
SOINS COURANTS	HONORAIRES	48 953 €	53 181 €	53 017 €	+ 8,3 %
	PHARMACIE	57 186 €	61 520 €	61 358 €	+ 7,3 %
	AUTRES SOINS	104 978 €	103 034 €	102 751 €	- 2,1 %
	MEDECINE DOUCE	36 278 €	40 605 €	40 498 €	+ 11,6 %
POSTES SENSIBLES	DENTAIRE	134 317 €	149 980 €	149 586 €	+ 11,4 %
	OPTIQUE	125 427 €	109 773 €	109 411 €	- 12,8 %
	AUTRES PROTHESES	33 261 €	54 128 €	53 986 €	+ 62,3 %
	HOSPITALISATION	72 112 €	91 309 €	90 985 €	+ 26,2 %
FORFAITS	MATERNITE / CURES THERMALES / FRAIS OBSEQUES	1 014 €	1 476 €	1 472 €	+ 45,2 %
<b>TOTAL</b>		<b>613 524 €</b>	<b>665 006 €</b>	<b>663 064 €</b>	<b>+ 8,1 %</b>
<i>Remboursement moyen par famille</i>		730 €	788 €		+ 7,8 %

44

Octobre 2022  
Confidentiel

→ Une hausse de la consommation de 8,1% à effectif constant

**VERLINGUE**  
COURTIER EN ASSURANCES

# Verlingue, simplement

Courtier en assurances spécialisé dans la protection des entreprises, Verlingue apporte à ses clients des solutions simples et performantes pour protéger leurs activités (risques de l'entreprise) et leurs collaborateurs (protection sociale complémentaire).

Avec plus de 1 200 collaborateurs implantés en régions et des partenaires dans plus de 100 pays (membre du réseau WBN), Verlingue conseille, négocie et gère les programmes d'assurances de plus de 3 200 entreprises. Avec une ambition au service de ses clients : rendre simples leurs assurances.

[www.verlingue.fr](http://www.verlingue.fr)

Verlingue, Courtier en assurances SAS au capital de 2 006 916 €. Siège social : 12 rue de Kerogan - CS 44012 - 29335 QUIMPER cedex.  
Code NAF/APE 6522Z. Siren 440 010 943 RCS QUIMPER. N° Oras : 01 000 640, [www.oras.fr](http://www.oras.fr). N° de TVA intracommunautaire FR 90 440 010 943.  
Relèvant du contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 4, place de Budapest CS 92406 75430 PARIS cedex 09, [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr) [12,20]